



# Vivre à **SERQUIGNY**





## Nos nouveaux Agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

Suite au départ à la retraite de Michel MARZEC, le 31 mars 2018, il a été décidé de recruter Pascal LEBRETON, ASVP à raison de 4h/semaine et Kévin BIGOT ASVP à raison de 8h/semaine.



Pascal LEBRETON, âgé de 55 ans, Gendarme à la retraite est nommé responsable du service ASVP du fait de ses références avec la Gendarmerie et de sa proximité.



Kévin BIGOT, âgé de 26 ans, originaire de St Léger de Rotes, ASVP à la ville d'Evreux, complètera le service par ses connaissances du terrain et des missions d'ASVP.

Les agréments auprès du Procureur de la République de nos 2 ASVP ont été reçus.

La demande d'assermentation a été faite.

Leurs missions dans notre commune :

- Médiation auprès de la population afin d'éviter les conflits (voisinage, nuisances sonores, feu...);
- Respect de la zone bleue au centre-ville;
- Respect de la réglementation dans le parc;
- Assurer la sécurité sur les parkings des écoles et lors de manifestations communales;
- Prévention auprès des propriétaires de chiens catégorisés afin de les déclarer en mairie;
- Présence des ASVP dans tous les hameaux de la commune.

## Sommaire

3 **Edito**

4 **L'essentiel des délibérations du Conseil Municipal**

8 **Tarifs communaux 2018**

9 **Le PLU**

10 **Les écoles**

12 **Travaux**

16 **L'incendie de Serquigny en 1870**

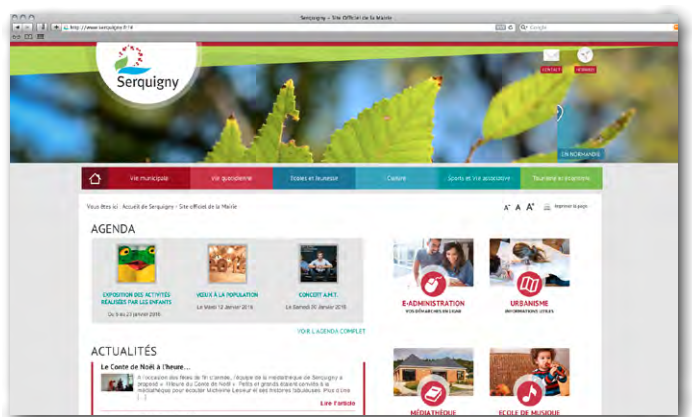
17 **La commémoration de l'Armistice**

21 **La médiathèque**

22 **Du côté de nos aînés**

24 **Le sport et les associations**

26 **Renseignements utiles**



N'oubliez pas que vous pouvez consulter également notre journal sur le site internet de la commune dans la rubrique « Vie Municipale / Bulletins d'informations ».

**www.serquigny.fr**

Vous y trouverez également les manifestations à venir et les actualités de notre commune, le menu de la cantine scolaire actualisé chaque semaine et bien d'autres informations.

En 2018, le site internet de la commune a été consulté 13649 fois.

*Photo de la couverture : Commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918*

Madame, Monsieur

Ce journal fruit du travail collectif de la Commission information sous la responsabilité d'Éric Lefebvre, retrace les principales actions menées en 2018 et met en exergue les projets envisagés pour cette nouvelle année.

Comme vous avez pu le constater, 2018 aura été le démarrage de la construction du Pôle de santé, de la micro crèche, des locaux pour l'institut des Nids et de logements locatifs. Un ensemble maintenant et élargissant les services de proximité dans la commune.

Avec les 10 logements à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie, nous aurons un centre-ville rénové, le tout sera livré au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2019.

En 2018, nous avons également consacré beaucoup de moyens pour nos écoles.

Les taux d'imposition de la commune n'ont pas subi d'augmentation, sans diminuer les services, en réalisant nos investissements, en assurant une gestion rigoureuse, en cherchant les subventions, en faisant en permanence des choix car malheureusement nous ne pouvons pas tout faire. Cela nous permettant de dégager des excédents pour financer nos projets 2019.

Je rappelle que la fiscalité sert à faire fonctionner les services au bénéfice du plus grand nombre et à assurer l'avenir de la commune par des investissements nouveaux.

En 2019 nous allons terminer l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui va définir les orientations pour l'avenir, nous aurons une phase de concertation avec vous.

La cession de 18 000 m<sup>2</sup> de terrains et de bâtiments du parc Maubuisson pour l'euro symbolique par Arkema à la commune, va permettre de poursuivre la redynamisation du Centre Bourg.

Suite aux nombreux travaux de toiture sur l'église, nous allons poursuivre par la réfection de la nef, nous préparons les dossiers pour cela.

Le départ de LADAPT est maintenant confirmé, là aussi il faudra trouver les moyens d'assurer la transition, toujours se battre !

Je voudrais aussi mettre en avant le travail réalisé par nos personnels communaux, ce journal en relate quelques aspects.

Nos associations font le plein en termes d'animations, d'adhérents, bravo aux responsables et je salue la création de deux nouvelles, une section Echec et des parents d'élèves "Louise et Jean" à l'école élémentaire.

Je souhaite rendre hommage à trois figures du monde du monde associatif :

Madame Joly qui après des années de dévouement au service de l'ADMR, a demandé à être déchargée de cette lourde tâche.

Monsieur Michel Lefèvre qui a animé pendant 50 ans la vie des Anciens Combattants de Serquigny et de la région, qui vient de passer le relais.

Je n'oublie pas Jean Pierre Pinard qui aura été Président de l'Amicale des chasseurs pendant 17 ans qui vient de nous quitter.

Merci à eux pour ce bel exemple au service de l'intérêt général et bon courage à leurs successeurs.

Je viens de rendre visite le 30 décembre à Madame Lautonne à son domicile, notre doyenne pour lui fêter avec des fleurs ses 102 ans en présence de son mari.



Lionel PREVOST,  
Maire de Serquigny  
Vice-Président de l'Intercom  
Bernay Terres de Normandie

## Séance du 11 avril 2018

### ● **Vœux du Conseil Municipal pour le maintien de la maternité de Bernay et du centre de formation de LADAPT à Serquigny**

Le Conseil Municipal de Serquigny conteste cette décision soudaine et s'associe pleinement aux vœux formulés par le Conseil communautaire d'Intercom de Bernay Terres de Normandie, le Conseil Municipal de la ville de Bernay et le Conseil Départemental de l'Eure.

L'hôpital de Bernay est un service de proximité essentiel à la qualité de vie proposée aux familles qui travaillent et vivent en milieu rural.

Cet équipement structurant est indispensable pour une offre de soins équilibrée sur le territoire communautaire du Pays de Risle Charentonne.

La décision de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie va non seulement à l'encontre des diagnostics clairement établis pour l'amélioration des services à notre population mais aussi à contre-sens des dispositifs préconisés pour lutter contre la désertification médicale. Le devenir de la maternité de Bernay ne peut être tranché à l'aune du seul nombre des naissances ou bien même se justifier sur une logique purement comptable. D'autres missions de service public sont assurées au sein de la maternité telles que les consultations de gynécologie et d'obstétrique, les séjours de chirurgie gynécologique ou encore les interruptions de grossesse.

Par-delà les réponses à apporter aux dysfonctionnements pointés par la Haute Autorité de Santé, les enjeux d'aménagement du territoire et la problématique de l'égal accès aux soins pour tous prévalent et se doivent d'être pris en considération avec solidarité et détermination.

C'est pourquoi, solidaire du Conseil communautaire d'Intercom de Bernay Terres de Normandie, du Conseil Municipal de la ville de Bernay et du Conseil Départemental de l'Eure, le Conseil Municipal de Serquigny demande à l'Agence Régionale de Santé de Normandie de reconsidérer sa position et d'apporter dans les meilleurs délais, les éclairages utiles et nécessaires à une prise de décision concertée et partagée.

Dans le même sens, nous ne pouvons accepter la fermeture du centre de Rééducation Professionnelle et du Centre de pré orientation de LADAPT à Serquigny. Celui-ci accueille 90 stagiaires en permanence dans des locaux rénovés, avec une cuisine centrale en capacité de fournir 350 repas, un foyer résidence de 25 appartements. Le départ serait justifié au prétexte de se rapprocher des grandes villes pour favoriser l'inclusion que nous ne pourrions faire sur notre territoire rural. Nous demandons une vraie négociation sur l'avenir du site.

Au moment où nous venons de former une forte Intercommunalité pour dynamiser notre Territoire il n'est pas acceptable de désertifier l'offre en faveur de la santé et du handicap.

### ● **Budget ville : Approbation du compte administratif 2017 et affectation du résultat**

Pour l'exercice 2017, le compte de la ville est positif à hauteur de 125 000 € avec un report en fonction-

nement de 267 000 €, grâce à une gestion serrée des lignes budgétaires. La commune a investi 458 000 € de travaux neufs.

Le Conseil Municipal approuve le Compte administratif 2017 du Budget principal de la Commune tel qu'il a été présenté par M. le Maire et affecte le résultat d'exercice 2017 au budget primitif 2018.

### ● **Vote du budget primitif 2018 / budget ville :**

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2018 du budget principal de notre Commune, qui a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice antérieur, d'intégrer les crédits reportés, et d'inscrire des crédits pour engager de nouvelles réalisations.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à **2 174 927 € en section de fonctionnement** et à **699 064 € en section d'investissement**.

### ● **Taux de la fiscalité locale :**

M. le Maire fait lecture au Conseil Municipal du détail de l'état 1259 qui notifie les bases d'imposition pour 2018 et présente le produit attendu à taux constant. Les recettes de la Commune proviennent majoritairement du produit des impôts locaux et des dotations de l'Etat.

Aussi, M. le Maire propose de ne pas augmenter le produit de la recette fiscale reposant sur les ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti). Ces derniers ont été calculés en tenant compte de la nouvelle répartition des impôts locaux et sont censés maintenir au même niveau tant l'imposition des ménages que les recettes des collectivités.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la proposition de Monsieur le Maire relative au vote des taux des impôts directs locaux, tels que fixés par l'Etat et décide, en conséquence, de fixer les taux des taxes directes locales ainsi qu'il suit pour 2018 :

	2018
Taxe d'Habitation	9,51%
Taxe sur le Foncier Bâti	13,64%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	58,84%

### ● **Subventions aux associations :**

Le Conseil Municipal, vote les subventions aux associations pour l'année 2018, pour un montant de 44 482 €.

### ● **Budget Pôle Médico-Social : Approbation du compte administratif 2017**

Le Conseil Municipal prend acte des résultats d'exécution du Budget Pôle Médico-Social de la Commune pour l'exercice budgétaire 2017, approuve son Compte administratif 2017 tel qu'il a été présenté par M. le Maire et affecte le résultat d'exercice 2017 au budget primitif 2018.



## Séance du 11 avril 2018 (suite)

### ● **Vote du budget primitif 2018 / budget Pôle Médico-Social :**

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2018 du pôle de notre Commune, qui a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice antérieur, d'intégrer les crédits reportés, et d'inscrire des crédits pour engager de nouvelles réalisations.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à **4 447 €** en section de fonctionnement et à **720 500 €** en section d'investissement.

### ● **Budget Gîte : Approbation du compte administratif 2017**

Pour l'exercice 2017, le compte administratif du gîte est très positif avec un excédent en fonctionnement de 6 580,02 €, car nous avons bénéficié d'une année record de recettes du fait du nombre de locations. Nous avons réalisé sur la section d'investissement 10 842,82 € pour des travaux notamment à la demande du préventiviste de sécurité.

Le Conseil Municipal approuve le Compte administratif 2017 du Budget du gîte de la Commune tel qu'il a été présenté par M. le Maire et affecte le résultat d'exercice 2017 au budget primitif 2018.

### ● **Vote du budget primitif 2018 / budget Gîte**

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2018 du Gîte de notre Commune, qui a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice antérieur, d'intégrer les crédits reportés, et d'inscrire des crédits pour engager de nouvelles réalisations.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à **86 325 €** en section de fonctionnement et à **17 419 €** en section d'investissement.

### ● **GITE D'ETAPE / tarifs 2019**

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de location selon le barème suivant :

	<b>Propositions pour 2019</b> <i>A partir du 1er janvier 2019</i>	
	<b>1,47%</b>	
Semaine complète	<b>839,00 €</b>	<b>1,08%</b>
Week-end	<b>627,00 €</b>	<b>1,13%</b>
Mid week	<b>526,00 €</b>	<b>1,15%</b>
Nuitée	<b>26,00 €</b>	<b>4,00%</b>
Parure de draps	<b>4,50 €</b>	<b>0,00%</b>

### ● **SIEGE/ Convention de programmation triennale 2018/2020**

Le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27) est chargé de recouvrir le produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) due par les fournisseurs d'électricité pour les consommations des abonnés domiciliés sur le territoire de la commune.

Le SIEGE reverse 35% du montant total de TCCFE perçue sur le territoire de la commune dans le cadre d'une

programmation de travaux d'effacement de réseaux de distribution électrique, d'éclairage public et, le cas échéant, de réseaux télécom.

Il convient donc de signer une convention avec le SIEGE fixant les modalités de perception et de reversement de la TCCFE, les modalités de calcul de l'enveloppe budgétaire et la programmation des travaux. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de programmation triennale au bénéfice des villes urbaines « de type B » au titre des années 2018 à 2020.

### ● **SIEGE/ Programmation de travaux 2018**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le programme 2018 de travaux du SIEGE a été adopté et notamment les travaux d'extension du réseau d'éclairage public sur le Pont de la Glacière – RD 24, estimés à 13 000 € TTC.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière. Cette participation s'élève à **2 166,67 €** en section d'investissement, étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

La participation de la commune est due à la clôture de l'opération et sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE.

Le Conseil Municipal, adopte le projet présenté par le SIEGE dans les conditions financières précitées, inscrit les dépenses d'investissement au budget primitif 2018 et autorise M. le Maire à signer la convention de participation financière.

### ● **Dénomination de la rue « rue Simone VEIL »**

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques, et des bâtiments publics, M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la SECOMILE va construire 10 logements en lieu et place des anciens logements de la gendarmerie. Une voie d'accès à ces logements est prévue.

M. le Maire propose de dénommer cette voie d'accès « rue Simone VEIL » en raison de son passé de déportée à Auschwitz à 16 ans durant la Shoah et de son action pour faire adopter la loi dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Elle fût aussi une promotrice de la réconciliation France-Allemande et de la construction de l'Europe.

### ● **Petit Nassandres / Pose de coussins Lyonnais**

Après la pose d'un radar pédagogique, la commune a poursuivi les études pour améliorer la sécurité en concertation avec l'Agence Routière du Département à Brionne. Il est proposé au Conseil de poser des coussins Lyonnais de même type que ceux de la route conduisant à Arkema dans le cadre des règles en vigueur sur une route départementale. Le montant de l'opération s'élève 14 173,20 € TTC. M. le Maire sera autorisé à solliciter le concours financier du Département de l'Eure au titre des amendes de police.

## Séance du 11 avril 2018 (suite)

### ● **Redevance pour l'occupation provisoire du domaine public des communes par les chantiers de travaux sur des ouvrages de distribution d'électricité**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur le décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique. Dans l'hypothèse où ce type de chantier interviendrait ou que les conditions d'application du décret précité auraient été satisfaites sur l'année N-1 permettant d'escompter en année N une perception de la redevance, l'adoption de la présente délibération permettrait la perception de cette recette.

Le Conseil Municipal décide d'instaurer la dite redevance et de fixer le modèle de calcul, conformément au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 et d'autoriser le SIEGE à percevoir directement cette recette auprès du

gestionnaire concerné et de la reverser annuellement à la commune à l'occasion du reversement de la redevance classique.

### ● **EURE HABITAT / Travaux rue d'Auvergne**

La commune a signé en 1968 avec Eure Habitat une convention afin de garantir l'équilibre du résultat d'exploitation. Aujourd'hui, le solde est de 25 902,92 €.

En outre, des travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable sont nécessaires et sont estimés à 121 000 €.

Afin de financer les dits travaux et au vu de l'ancienneté de la convention dont les conditions d'exploitation sont très éloignées du contexte économique et politique de 1968, M. le Maire propose :

- De valider la proposition d'Eure Habitat de réaliser les travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable ;
- De transférer l'avance en participation financière des dits travaux ;
- De clôturer la convention de 1968.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

## Séance du 19 juin 2018

### ● **Attribution du marché public de remplacement des huisseries aux écoles**

Une consultation relative au remplacement des huisseries aux écoles Louise Michel et Louis Pergaud a été réalisée. Ladite consultation s'est terminée le 1<sup>er</sup> juin 2018.

Une seule offre a été déposée. Cette offre a été jugée techniquement adaptée au projet.

Le Conseil Municipal, approuve, attribue le marché de remplacement des huisseries aux écoles à l'entreprise SODUBAT pour un montant de 96 015,11 € HT, soit 115 218,13 € TTC et autorise M. le Maire à signer le marché au nom et pour le compte de la Commune

### ● **Convention de prestation de service du personnel technique communal au profit du CIAS Intercom**

Les services techniques de la commune interviennent régulièrement pour soutenir logistiquement les agents du Centre de loisirs ou du Relais Parents Assistantes Maternelles. Il convient donc de signer une convention de prestation de service avec le CIAS Intercom, afin de définir les conditions d'intervention.

Le Conseil Municipal, autorise M. le Maire à signer la convention de prestation de service assurée par la commune de Serquigny au profit du CIAS Intercom.

### ● **Convention d'accès au service CAF « Mon compte partenaire »**

La Caisse d'Allocations Familiales assure la gestion des prestations familiales et sociales dues aux salariés de toutes professions, aux employeurs et aux travailleurs indépendants ainsi qu'à la population inactive.

Dans le cadre de cette mission, la CAF fournit à ses partenaires (collectivités territoriales, bailleurs, organismes de sécurité sociale, établissements d'accueil du jeune enfant, ...) des données à caractère personnel au sens de la loi n°78-178 du 6 janvier 1978 modifiée.

La transmission des données « Mon compte partenaire » se fait via un accès à des services mis à disposition sur un espace sécurisé du [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

La présente convention a pour objet de définir les modalités d'accès à ces services. Le Conseil Municipal, autorise M. le Maire à signer la convention d'accès à « Mon compte partenaire » sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

## Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2018

### ● **Adhésion à la convention de participation du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Eure sur la prévoyance maintien de salaire**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour la protection sociale complémentaire du personnel sous la forme d'une couverture « prévoyance » à destinations des agents qui en auront exprimé le souhait.

### ● **Convention d'adhésion au service médecine du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Eure.**

Les centres de gestion de la fonction publique sont autorisés à passer des conventions pour l'exercice de missions facultatives. Un service de médecine est proposé aux collectivités et établissements. Une convention portant sur les modalités de l'exercice doit être établie. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le centre de gestion de l'Eure.

## Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2018 (suite)

### ● Parc MAUBUISSON

La société ARKEMA propose de céder des terrains et constructions situés au Parc Maubuisson, à la commune de Serquigny. Ce parc de 47 552 m<sup>2</sup> contient actuellement 15 pavillons et deux bâtiments (ancienne école et bâtiment technique). Après de longues négociations entre la mairie et ARKEMA, celle-ci propose de céder pour l'euro symbolique, l'ancienne école, le bâtiment



servant à l'entretien des espaces verts ainsi que plusieurs parcelles représentant 13 669 m<sup>2</sup> et la voirie pour une surface de 5 392 m<sup>2</sup>, ARKEMA se réservant les parcelles section AH 236 et 482 et la possibilité de vendre des pavillons en l'état.

Cet ensemble représente un potentiel de qualité en plein centre bourg.

Ce projet va dans le sens des objectifs du Conseil Régional d'aider les collectivités à redynamiser les centres bourgs et de favoriser la densification de l'habitat pour éviter l'artificialisation de nouvelles terres agricoles. Il est raisonnable de pouvoir espérer plus d'une centaine de résidents en plein cœur de la commune dans un espace environnemental de grande qualité.

En contre partie la commune aura à sa charge la remise en état des réseaux et de la voirie. Les études engagées donnent une estimation brute de 800 000 € de travaux de réhabilitation que la commune ne peut prendre seule en charge. En conséquence le Conseil Municipal accepte la cession de l'ensemble proposé pour l'euro symbolique avec les conditions suivantes :

Cette acceptation prendra effet lorsque le tour de table commencé avec nos partenaires (Etat, Région Normandie, Conseil Départemental, Intercom Bernay Terres de Normandie, Syndicats et concessionnaires concernés et ARKEMA) précisant la participation de chacun, permettra l'engagement de la commune avec ses moyens financiers. Une fiche-action sera élaborée avec notre Intercom dans le Contrat de Territoire. ARKEMA s'engage à participer à une étude d'aménagement en vue de préserver la qualité du site. ARKEMA s'engage à formaliser avec les futurs acquéreurs des pavillons, l'acceptation de la remise en état des voies et réseaux sur plusieurs années. ARKEMA participera aux études sur l'assainissement et sur les frais de bornage restant sa propriété.

## Séance du 27 novembre 2018

### ● Logement Familial de l'Eure / Maison de santé - travaux complémentaires

La maison de santé accueillera entre autres professionnels de santé, un cabinet de kinésithérapeutes. L'aménagement des pièces étaient initialement calibré pour installer un seul kinésithérapeute. Or il apparaît nécessaire de prévoir l'accueil de deux professionnels.

A cette fin, des travaux complémentaires sont à prévoir pour un montant de 14 545,20 TTC.

### ● SECOMILE/ Garantie d'emprunts pour la construction du lotissement du quartier de la gendarmerie

La SECOMILE a sollicité la garantie de la commune pour la souscription d'emprunts destinée à financer le coût de construction du lotissement rue Simone Veil, comprenant 10 logements locatifs dont 8 logements individuels « Prêt Locatif à Usage Social » (PLUS) et 2 logements individuels « Prêt Locatif Aide d'Intégration » (PLAI).

Compte tenu de l'excellente relation partenariale entretenue avec la SECOMILE et du sérieux avec lequel le projet notamment son plan de financement, a été monté, le Conseil Municipal accorde une garantie d'emprunt en complément de la garantie du Département de l'Eure, soit 100 % du montant des prêts accordés par la Caisse des Dépôts et Consignations pour les logements PLAI soit

203 707,77 € et 80% du montant des prêts accordés par la Caisse des Dépôts et Consignations pour les logements PLUS soit 700 536,57 €.

### ● Parc MAUBUISSON/ Cession de parcelles, de la voirie et des espaces verts.

Après de longues négociations entre la mairie et ARKEMA, celle-ci propose de céder pour l'euro symbolique 4326 m<sup>2</sup> supplémentaires de terrain, l'ancienne école, le bâtiment servant à l'entretien des espaces verts ainsi que plusieurs parcelles représentant un total de 17 995 m<sup>2</sup> et la voirie pour une surface de 5 392 m<sup>2</sup>, ARKEMA se réservant la possibilité de vendre des pavillons en l'état. La municipalité recherchera tous les financements mobilisables dans le cadre de la redynamisation du centre bourg auprès de l'Etat, de la Région Normandie, du Conseil Départemental de l'Eure, de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable, du SIEGE 27 et d'éventuels autres partenaires. Des études sont déjà engagées avec le SAEP, le SIEGE 27 et sur le réseau d'assainissement. La commune s'engage à remettre en état les voies et réseaux pour la fin 2021. Le Conseil Municipal accepte la proposition d'ARKEMA, autorise M. le Maire à signer l'acte authentique de vente et à engager une étude d'urbanisme et conseil sur l'ensemble des parcelles cédées.

## Tarifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2019

	Montant		Montant
<b>ECOLES</b>		<b>CIMETIERE (concessions)</b>	
<b>Cantine :</b>		Trentenaire	115,00 €
Tarif normal	2,95 €	Cinquantenaire	190,00 €
Tarif réduit à partir de 3 enfants	2,35 €	Place supplémentaire	37,00 €
Tarif hors communes	3,30 €	Columbarium (trentenaire)	290,00 €
Tarif réduit à partir de 3 enfants hors communes	2,70 €	Cavurne (trentenaire)	155,00 €
Majoration après 3 repas pris sans inscription	1,00 €	Scellement d'urne	45,00 €
Tarif pour le personnel communal	2,45 €		
Tarif pour les personnes extérieures au service	3,30 €	<b>EGLISE</b>	
<b>Garderie :</b>		Gardiennage & sonnerie cloches	275,00 €
1/2 journée	Tarifs différenciés		
Journée	Tarifs différenciés	<b>REGIES</b>	
<b>Elèves hors Commune:</b>	605,00 €	Programmes salon de peinture	2,00 €
<b>CLIS hors Commune:</b>	720,00 €	Droit d'exposition salon de peinture	5,00 €
		Droit de place marché (le ml)	1,00 €
<b>SALLE DES FETES : particuliers</b>		Droit de stationnement	90,00 €
<b>Commune :</b>		Taxes d'affouage (réservé aux habitants)	10,00 €
Location week-end	230,00 €	Droit d'inscription 10 kms Serquigny	8,00 €
Vaisselle pour repas	80,00 €		
Vaisselle pour vin d'honneur	45,00 €	<b>MEDIATHEQUE</b>	
<b>Hors Commune :</b>		Carte d'adhérent adulte – Commune	3,50 €
Location week-end	420,00 €	Carte d'adhérent adulte – Hors Commune	5,50 €
Vaisselle pour repas	160,00 €	Livres+ CD+DVD	20 €
Vaisselle pour vin d'honneur	80,00 €	Impressions N/B	0,20 €
		Impressions couleur	0,70 €
<b>SALLE DES FETES : associations et autres</b>		Cours d'informatique - Commune	12 €
<b>Commune :</b>		Cours d'informatique – Hors Commune	16 €
1ère manifestation	90,00 €		
Autres manifestations	90,00 €		
Soirée dansante/repas	90,00 €		
Loto	60,00 €		
Concours de cartes et autres	50,00 €		
Vaisselle	80,00 €		
AG ou réunions internes	gratuit		
<b>Hors Commune :</b>			
Autres manifestations	150,00 €		
Soirée dansante/repas	420,00 €		
Loto	100,00 €		
Concours de cartes et autres	80,00 €		
Vaisselle	160,00 €		
AG ou réunions internes	gratuit		



## ● URBANISME / avancement du PLU

Comme vous le savez peut-être, le Plan d'Occupation des Sols (POS) va être transformé en Plan Local d'Urbanisme (PLU) comme nous le demande la loi ALUR.

## ● Où en sommes-nous sur notre PLU ?

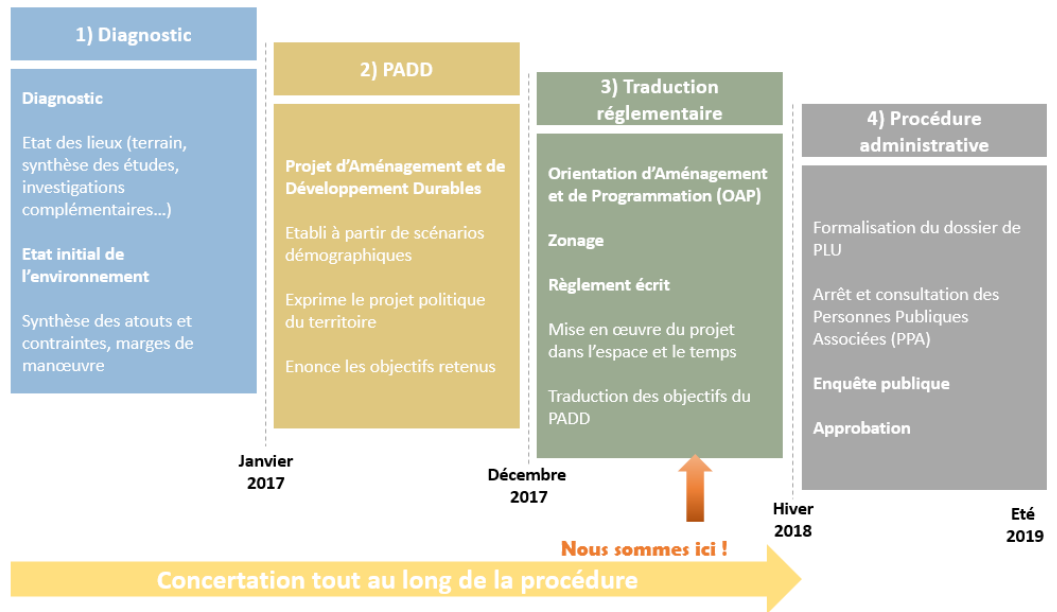
Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Serquigny est toujours en cours d'élaboration. Les habitants de la commune ont pu découvrir les grands objectifs que la commune souhaite se fixer dans les 10/15 prochaines années en termes d'aménagement de son territoire lors de la réunion publique de décembre 2017.

Il s'agit notamment de stabiliser la population actuelle mais permettre également à de nouveaux habitants de venir s'installer dans notre commune.

Un des enjeux importants est d'allier le développement de l'espace bâti et la préservation du cadre de vie et des enjeux environnementaux notamment en vallée de la Charentonne.

Les élus travaillent, en cette année 2018, sur le zonage du PLU et son règlement écrit. La phase technique devrait s'achever en début 2019 avec à la clé une réunion publique qui sera organisée.

Pour rappel, voici ci-dessous le planning mis à jour de l'élaboration du PLU.



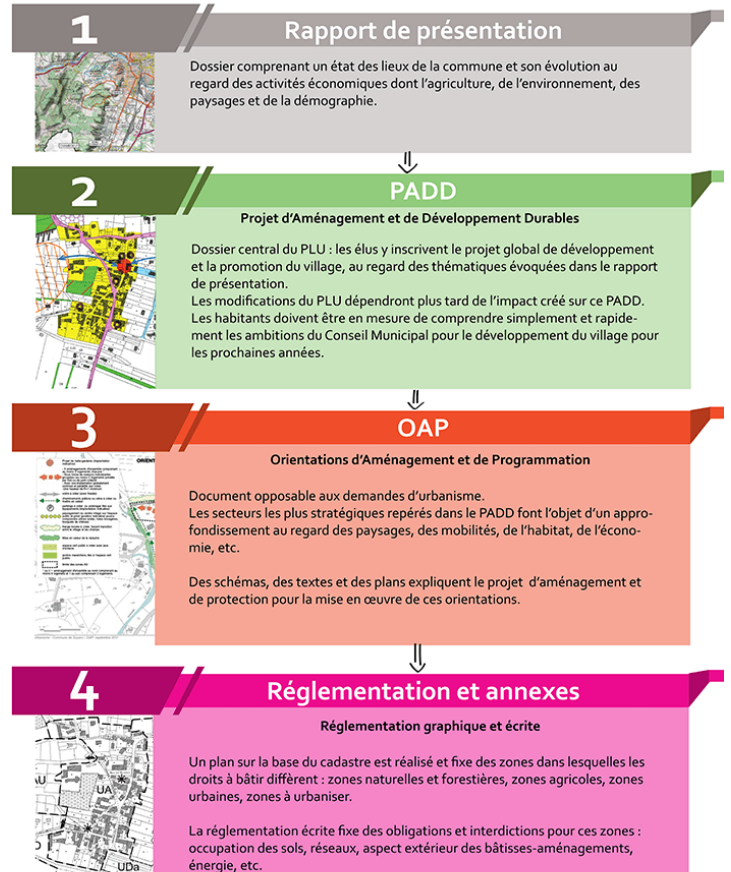
## ● Les 3 moyens de concertation :

- Le registre disponible en Mairie
- Une réunion publique en début d'année 2019 (date à déterminer)
- Une enquête publique avant l'été 2019.
- Pour rappel, voici ci-contre les pièces constitutives d'un PLU :



Vue aérienne de la commune de Serquigny

## Composition des pièces du PLU



\* Les visuels sont des extraits du PLU en vigueur sauf l'OAP, absente dans l'actuel PLU

## La rentrée scolaire 2018/2019

La rentrée des classes a eu lieu le lundi 3 septembre 2018.

L'effectif total des écoles est en baisse avec 224 élèves contre 241 l'an dernier, (85 enfants en maternelle et 139 enfants en élémentaire). La maternelle comporte quatre classes avec une répartition des élèves : 31 grands, 35 moyens, 19 petits.

L'élémentaire est répartie en sept classes (dont une ULIS) : 26 CP, 25 CE1, 24 CE2, 24 CM1, 28 CM2 et 12 ULIS.



Classes de l'école maternelle	Petits	Moyens	Moyens et Grands	Grands
Nombre d'élèves	19	24	21	21

Classes de l'école élémentaire	CP	CP+CE1	CE1+CE2	CE2+CM1	CM1+CM2	CM2	ULIS
Nombre d'élèves	22	20	20	20	20	25	12

## Le Conseil Municipal des enfants

Lundi 8 octobre 2018, les enfants de l'école élémentaire Louise Michel - Jean Jaurès étaient invités à voter pour élire les représentants au Conseil Municipal des enfants. Les élèves, carte d'électeur en main, sont passés dans l'isoloir, puis ont déposé leur bulletin de vote dans l'urne. M. le Maire et ses adjoints, Mme la Directrice de l'école et la responsable des activités périscolaires, étaient présents pour tenir ce bureau de vote. A l'issue du scrutin, 14 filles et garçons sont devenus délégués de leur classe. Le Conseil Municipal se réunira une fois par trimestre. Il a pour objectif de préparer les citoyens de demain, de former et initier les enfants à la vie de la collectivité, de créer du lien entre les jeunes, la municipalité et les familles.

Ont été élus :

**Représentants de la classe de CP de Mme RENDU :**  
HERBLOT Elsa et WY SOCKI Clément (Titulaires)  
WIERCZYNSKI Lily et GAUDIN Harris (Suppléants)

**Représentants de la classe de CP- CE1 de Mme DEVREKER :**  
LANGANNE Lily et BARBE Théo (Titulaires)  
SAINT THAURIN Lola et HIBON Nolan (Suppléants)

**Représentants de la classe de CE1- CE2 de Mme HAAS :**  
CAPMAS Shayna et FABY Erwan (Titulaires)  
LEBLOND Clara et GAUDIN Jahnis (Suppléants)

**Représentants de la classe de CM1 de M. HERVIEU :**  
VANNIER Kiara et BEAUCHET Colin (Titulaires)  
DORGE Leïa et LEBOUDEC Louis (Suppléants)

**Représentants de la classe de CM1- CM2 de Mme COUTURE :**  
LOISEAU Fanny et BOIVIN Bastien (Titulaires)  
MARZEC Jeanne et HAAS-MILCENT Ewan (Suppléants)

**Représentants de la classe de CM1- CM2 de Mme DESPRES :**  
FONTAINE Lou-Anne et LEVRAY Jules (Titulaires)  
VILLAIN Loona et RUSSON Axel (Suppléants)

**Représentants de la classe ULIS de Mme LANGLET :**  
BELLENCONTRE Louise et DEMARQUAY Angélo (Titulaires)  
BRIAND Amélysse et LINAND Bastien (Suppléants)



Mercredi 28 Novembre 2018, à 9h, les enfants de l'école élémentaire, fraîchement élus aux élections des délégués, ont ouvert le premier Conseil Municipal des enfants de l'année scolaire 2018/2019, à la Mairie de Serquigny entourés de M. le Maire, M. le 1<sup>er</sup> adjoint, Mme la 2<sup>e</sup> adjointe, Mme la Directrice de l'école élémentaire, la responsable du Périscolaire et le responsable adjoint du service technique. M. le Maire a lu la délibération de l'élection des délégués. Chaque délégué de classe a ensuite soumis leurs propositions d'amélioration pour l'école et ses services. (Travaux à l'école, menus à la cantine, nouvelles activités au Péri-Educatif). La réunion s'est terminée par la visite des bureaux de la mairie (l'accueil, le bureau du Secrétaire Général, le bureau de la Comptable, le bureau de la Responsable du périscolaire et le bureau de M. le Maire).



Convaincu que le Temps Libre Educatif contribue au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant et au bon déroulement de sa scolarité, la municipalité a choisi de maintenir les activités du péri-éducatif entre 15h30 et 16h30.

6 ateliers sont proposés en maternelle, évolution, travaux manuels, contes et comptines, jeux, informatique, relaxation. En élémentaire, ce sont 18 ateliers qui sont proposés aux enfants, atelier radio, jeux pédagogiques, informatique, etc.

La coordination des activités est assurée par Marion VICAIRE titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, sous la responsabilité des adjoints aux affaires scolaires Mme VATINEL et M. PIGNET.

## ● Spectacle du Péri Educatif Samedi 23 Juin 2018



Préparé depuis janvier, le spectacle réunissait dans la cour de l'école élémentaire Louise Michel Jean Jaurès environ 180 enfants de la Maternelle et de l'Elémentaire, 15 animateurs et 2 stagiaires étaient présents pour présenter divers tableaux en chants et en danses avec des thématiques différentes : Far West, Années Sixties, Afrique, Défilé de Mode, Les vacances, La fièvre du Samedi après-midi avec

l'atelier Théâtre qui faisait l'intermède entre chaque tableau.

Ce spectacle s'est clôturé par une kermesse organisée par les enseignants de l'école élémentaire et les parents d'élèves.



## ● Inauguration des illuminations de la ville Vendredi 30 novembre 2018



sur les temps du Péri Educatif pour chanter devant la mairie lors de l'inauguration des illuminations de la commune. Après un discours de M. le Maire pour lancer le début des festivités de fin d'année, les enfants ont interprété « Canon de Noël », « Super Père Noël », « Etoile des neiges », « Bon Baisers de Fort de France ». Cette animation son

et lumières s'est terminée par un artifice et l'allumage de l'éclairage de la Mairie et du Parvis par un

enfant des écoles. Nous avons eu la chance de collaborer pour la seconde année consécutive avec M. Kevin GROULT, DJ animation sonorisation.



enfant des écoles. Nous avons eu la chance de collaborer pour la seconde année consécutive avec M. Kevin GROULT, DJ animation sonorisation.

## ● Arbre de Noël des écoles le Samedi 15 décembre 2018

Comme tous les ans depuis des décennies, le Père Noël s'invite à la salle des fêtes de Serquigny pour offrir des cadeaux aux enfants des écoles. En première partie de cet après-midi les enfants de l'école maternelle ont participé à quelques animations puis ont pu rencontrer le Père Noël qui leur a distribué à chacun un présent et un sac de goûter. En deuxième partie, les primaires participant au Péri Educatif sont entrés en scène en



débutant sur une pièce de théâtre (Et si on allait dans votre monde), suivi de quelques chorégraphies de l'atelier danse africaine, de deux morceaux de Percussions, puis deux démonstrations de danse Country. Pour clore ce spectacle, les enfants qui avaient répété depuis des semaines ont chanté les chansons « A nos Souvenirs et Petit Papa Noël ». L'après-midi s'est terminée en présence du Père Noël pour la distribution des cadeaux et le sac de goûter.





## ● Le futur Pôle médico-social



Les travaux du futur Pôle médico-social se poursuivent. Nous pouvons déjà distinguer dans la partie centrale de l'ensemble, le futur cabinet médical et de chaque côté la micro-crèche et le local de l'association « Les Nids ».

Sur la partie arrière les 8 logements (4T2 de 50 m<sup>2</sup> et 4 T3 de 73 m<sup>2</sup>) avec une vue sur la Charentonne.

L'entreprise VALETTE située à Rade-pont (27) spécialisée dans le gros œuvre et génie civil a démarré la construction de ce pôle fin février

2018. 8 personnes en moyenne (maçon, coffreur, ferrailleur, poseur de plancher) ont travaillé à la réalisation des fondations et de l'élévation des bâtiments.

Le planning des travaux a été respecté puisque les conditions météorologiques ont été favorables en



2018, (une seule journée d'arrêt du chantier pour cause d'intempéries). Vous trouverez ci-après quelques chiffres concernant la partie gros œuvre : 2604 m<sup>2</sup> d'agglos montés,



2100 m<sup>2</sup> de plancher et 800 m<sup>3</sup> de béton.

Au mois d'octobre 2018, l'entreprise Bernayenne de Couverture a commencé la mise hors d'eau de cet ensemble. Se succéderont jusqu'à la fin du chantier prévue au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, les autres entreprises de menuiseries ainsi que celles chargées de réaliser les enduits, les isolations, les peintures, les revêtements des sols, la plomberie et le chauffage, l'électricité, les clôtures et l'aménagement des espaces verts.

## ● Réhabilitation du terrain annexe de foot à Serquigny



Afin d'améliorer le drainage du sol et de limiter la prolifération de la mousse sur la surface de jeu, l'entreprise TSE, localisée à Marchésieux près de Saint-Lô dans le département de la Manche et spécialiste dans les travaux de terrains de sport est intervenue mi-novembre sur le terrain de foot

annexe de Serquigny.

Après le dépôt de 30 tonnes de sable, un décompactage du terrain a été fait avec l'aide d'un engin spécial (voir photo ci-contre).

Cette opération consistait à aérer le terrain, en réalisant 120 trous de 20 cm de profondeur et de 2 cm



de diamètre au m<sup>2</sup>. Ces trous étant remplis de sable dans un second temps. Le montant de ces travaux s'élève à 8 184 € TTC.

## ● Bois communaux



La commune poursuit le reboisement des bois communaux. Cet hiver les employés des services techniques de la ville ont pris en charge la plantation de 800 arbustes de diverses essences (chênes, hêtres, merisiers). A noter que les jeunes arbres plantés début 2017, ont bien repris.

Une étude est en cours concernant les parcelles boisées d'épicéas qui sont malades.



## ● Construction des logements rue de Normandie



Mercredi 18 juillet 2018, M. LEYCURAS Sous-Préfet, Mme BRANLOT Conseillère Départementale, M. BONAMY Conseiller Départemental, M. ROUSSELIN Président de l'Intercom, Mme DELALANDE Présidente de la SECOMILE, M. MAJORCRYK Directeur Général de la SECOMILE, M. LACHAPPELLE Architecte, M. PREVOST Maire de Serquigny, les membres du Conseil Municipal, les riverains étaient tous réunis pour la pose de la 1ère pierre des logements rue de Normandie (ancien site de la Gendarmerie).

M. Lionel PREVOST, Maire de Serquigny, a rappelé à cette occasion que des liens de longue date existaient entre la SECOMILE et la commune de Serquigny à savoir, la construction en 1960 des logements locatifs rue Joliot Curie et la construction en 1970, de la Gendarmerie et de ses logements de fonction.

L'aventure se poursuit, ce qui a donné l'occasion à M. Le Maire de remercier les collaborateurs de la SECOMILE toujours à notre écoute et plus particulièrement M. MAJOCRYK qui a répondu favorablement aux demandes de la commune. A cette occasion, M. le Maire est revenu un instant sur l'origine de ce projet et ses différentes étapes.

Lorsqu'il recevait le 30 juillet 2014, la visite du Lieutenant-Colonel commandant le groupement de Gendarmerie de l'Eure, annonçant la fermeture définitive de notre Brigade pour le 31 octobre de la même année, confirmée par la Préfecture quelques jours après, nous avons pris un véritable coup de massue. Abasourdis par cette nouvelle, nous nous demandions comment nous allons gérer un tel événement.

Très vite, la désapprobation du Conseil Municipal s'est transformée en action :

- Réunion avec les Maires concernés par cette fermeture et par la réorganisation territoriale de la Gendarmerie et protestation auprès de toutes les autorités.

- Déplacement au Ministère de l'intérieur de M. Le Maire en compagnie de M. DELAMARE Conseiller Délégué de Serquigny. Ils ont été reçus par le Général RODRIGUEZ qui leur a confirmé cette décision irrévocable.

Conscients qu'un retour en arrière n'était pas possible, M. Le Maire et son Conseil Municipal décidaient de réagir et d'élaborer un nouveau projet.

Leur réflexion a conduit à penser que la commune disposait d'un ensemble de 2500 m<sup>2</sup> en plein centre-ville, à côté de la Poste, des écoles, de la Médiathèque, à proximité du futur pôle médico-social. La SECOMILE a été approchée pour imaginer un avenir aux anciens logements des gendarmes. Après les premières études, la SECOMILE a très vite indiqué sa volonté de ne pas réhabiliter les logements compte tenu des coûts et de la forte présence d'amiante.

Sous l'égide du Cabinet LACHAPPELLE, la démolition a été réalisée, pour un montant de 140 000 € financé par le budget communal. Mais, au final, l'opération a été neutre pour les finances de la commune grâce à la vente à la SECOMILE des terrains dont la ville était propriétaire, grâce aussi à la cession de la gendarmerie et à une aide de 50 000 € de l'État. Ainsi la construction de 10 logements neufs, 4 T2, 5 T3 et 1 T4 pouvait commencer avec le Cabinet LACHAPPELLE.



Les 10 logements seront équipés de chaudières à gaz à condensation et des panneaux solaires seront installés sur le toit des maisons pour la production d'électricité. Les logements de rez-de-chaussée bénéficieront de jardin et les logements en étage de terrasse.



M. le Maire a remercié l'effort consenti par la SECOMILE pour la construction de ce projet dont le coût est proche de 1,4 million d'euros TTC dont 250 000 € de fonds propres du bailleur social. Il a souligné également que dans le cadre de la préparation de notre PLU, les études ont montré que pour maintenir notre commune au-dessus du seuil des 2000 habitants, nous devons construire un minimum de 20 logements par an.



Enfin comme décidé lors de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2018, la voie qui va desservir cet ensemble portera le nom de Simone VEIL. Ce sera l'occasion à notre façon de rendre hommage à cette grande dame de notre République.



## ● Travaux réalisés aux écoles

Pour améliorer le confort des enfants et des enseignants des écoles de Serquigny, la municipalité avait programmé de nombreux travaux aux écoles en 2018.

Cette opération a commencé l'été dernier par la réfection des sols d'une partie de l'école Louise Michel. Un magnifique sol souple de couleur bleue a été posé par l'Entreprise locale SODUBAT. La peinture du couloir, de deux classes et de la salle informatique, a été réalisée dans de superbes coordonnées de couleurs par nos employés communaux et l'aide d'un employé de

l'association ACCES de Bernay.

Une nouvelle clôture entre la poste et l'école maternelle a été également posée.

Afin d'améliorer le chauffage de l'école Jean Jaurès, l'entreprise DALKIA est intervenue pour le changement des pompes.

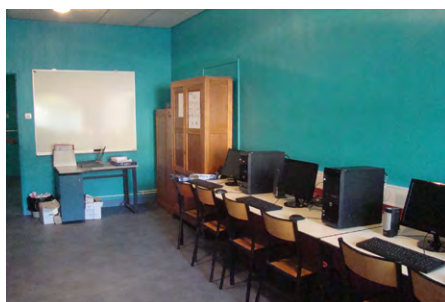
Aux vacances de la Toussaint, les employés de l'entreprise SODUBAT ont posé de nouvelles huisseries, fenêtres, portes et volets roulants aux écoles Louise Michel et Louis Pergaud. Des travaux d'accessibilité et l'achat de tablettes, écrans et vidéoprojecteur ont également été



réalisés.

Montant total des travaux :

168 722 € investis par la commune dont 44 074 € de subventions de l'Etat au titre de la DSIL (Dotation à l'investissement local) et de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).



*Ci-dessus : Pose du revêtement de sol dans le couloir, les classes et la salle informatique et d'une nouvelle clôture entre la poste et l'école maternelle.*

## ● Le couloir et les classes prêtes pour la rentrée des classes



## ● Pose des nouvelles huisseries aux vacances de la Toussaint





## ● **Changement du garde corps d'une passerelle du parc**

En octobre, après le démontage de l'ancien garde corps en bois par nos employés communaux, l'entreprise COMEFI de Nassandres est venue mettre en place un nouvel ensemble métallique. Les usagers

du parc ont déjà pu profiter pleinement de cette remise en état du pont et continuer à passer des moments agréables dans notre magnifique parc municipal.



## ● **Démolition de la salle de l'Age d'Or**



« L'âge d'Or » préfabriqué bien connu des habitants de Serquigny situé dans ce qui fut la cour de récréation de l'école maternelle à côté du magasin « SPAR » n'est plus !!! Ce préfabriqué a vu le jour au moment du renouveau économique de Serquigny dans les années 60. Il faut savoir que la population de Serquigny est passée de 1227 habitants en 1946 à 2230 en 1982. Il faisait partie du projet de création d'un nouveau centre urbain qui fut mené de 1966 à 1978 avec l'implantation d'une nouvelle gendarmerie, l'aménagement d'un terrain de

sport, l'édification d'un bureau de poste, l'agrandissement du groupe scolaire « Jean Jaurès », le développement de quelques commerces et de nombreuses constructions de résidences qui virent le jour derrière le groupe scolaire, quartier appelé « Vallée de la Forge ».

Il n'était pas seul puisque trois autres « préfas » occupaient la cour de l'école, deux du côté école des filles et un côté école des garçons. L'âge d'Or fut assigné à accueillir des petits de maternelle.

En 1978, la population augmentant toujours, il fut décidé de construire l'école élémentaire « Louise Michel » et la maternelle « Louis Pergaud ». Les trois préfas de l'élémentaire furent retirés, seul l'Age d'Or fut conservé pour en faire une salle de réunion pour le club des anciens dénommé les « Aînés ruraux » et les autres associations.

De temps en temps, il devint une salle de réception pour les familles



peu nombreuses qui organisaient une fête familiale.

Au terme d'une longue vie vouée au service de la population, il a fallu vu son « grand âge » et sa vétusté se résoudre à le démolir.

## ● **Petit Nassandres - Rue de la Risle / Pose de coussins Lyonnais**



Après la pose d'un radar pédagogique, le Conseil Municipal a décidé la pose de deux paires de coussins lyonnais. La mise en place de ces coussins a été réalisée en décembre.

## ● **Antenne relais Orange**

L'installation d'une antenne pour améliorer la téléphonie pour toute la vallée, la société ARKEMA et la ligne SNCF, a suscité des réactions des habitants riverains.

M. le Maire a reçu les personnes et une délégation s'est présentée au Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre. Les doléances ont été transmises à la société ORANGE.

## ● **Préau de l'école**

Afin d'améliorer le confort des enfants sous le préau de l'école élémentaire, nos employés des services techniques de la ville ont réalisé

quelques travaux. (Destruction d'un mur afin de faciliter la surveillance des enfants par leur professeur et suppression des anciens urinoirs).



## Un incendie a détruit une partie de Serquigny en 1870.

**Vous trouverez ci-dessous l'article du journal « Le Brionnais » de l'époque relatant les faits que M. Joël HUARD nous a transmis.**

### L'INCENDIE DE SERQUIGNY

La riante petite bourgade de Serquigny, vient d'être le théâtre d'un immense incendie qui a dévoré en quelques heures une partie de ses habitations.

Vendredi 17 juin 1870, vers 3 heures d'après-midi, le feu s'est déclaré dans la propriété de M. QUITTEMEL, en un instant les écuries, hangars et autres bâtiments étaient la proie des flammes, ainsi que les bestiaux et les instruments aratoires et une quantité de grains. Le feu poussé par un vent violent et trouvant un aliment sur les murs couverts en chaume qui forment l'enceinte de la propriété, gagna les habitations voisines et en moins d'une demi-heure, trente maisons ne présentaient plus qu'un amas de cendres incandescentes.

L'activité dévorante de cet incendie, ne permettait aucun sauvetage ; parfois le feu rencontrait sur son passage des matières combustibles qui lui redonnaient une nouvelle ardeur, c'est ainsi que chez un limonadier 1500 litres d'eau de vie, ont été consommées et activant de nouveau le foyer de l'incendie.

Le vent qui ne cessait de souffler avec violence lançait des flamèches dans un rayon fort étendu de telles sortes qu'à un moment donné on se trouva en présence de deux foyers d'incendie, les habitations situées de l'autre côté de la route Bernay à Beaumont, qui partage le bourg de Serquigny étaient envahies par les flammes. Ce fût là un saut qui peut général, la terreur était à son comble. Il serait impossible de décrire les cris et les lamentations que poussaient les femmes, les enfants et les vieillards en se voyant chassés par le fléau destructeur.

Le feu marchait, marchait toujours et déjà gagnait le magasin de la filature de Mme VY, lorsque, fort heureusement, le vent changea tout à coup de direction, il fût possible d'y concentrer les secours et de préserver ainsi cet établissement qui lui-même aurait été infailliblement consumé, ce qui aurait encore aggravé ce désastre en privant

de travail une quantité d'ouvriers.

C'était un spectacle navrant que de voir une soixantaine de personnes sans domicile, sans mobilier, sans moyens d'existence, les uns assis le long de la route tenant encore quelques poignées de hardes échappées comme par miracle, pleurant et se lamentant, tandis que d'autres restaient consternées dans un état de complète immobilité.

On disait que l'on allait loger une partie des malheureux au château de M. le Marquis de Croix.

On remarquait sur le lieu du sinistre, M. le Sous-Préfet de Bernay, qui lui-même travaillait et ne cessait d'exhorter les habitants à combattre le fléau, les compagnies de sapeurs-pompiers de Bernay, de Fontaine la Soret, de Goupillères, de Courcelles, de Serquigny et de Beaumont le Roger.

A neuf heures, au moment du départ du train allant sur Rouen, les pompiers de Serquigny abattaient les murailles et cheminées qui menaçaient la sécurité publique.

La perte est très grande : 32 habitations, 90 à 100 bâtiments couvrant une superficie imposante sont entièrement détruits, parmi lesquels la chambrette des frères de charité qui ne se trouve qu'un mètre ou deux de l'église et l'ancienne maison d'école, de plus une perte que l'on ne peut encore préciser en mobiliers, bestiaux, récoltes et instruments de travail.

On nous raconte une particularité qui mérite d'être signalée : un charcutier du nom de PINEL, voyant sa maison menacée rassembla son courage et ses forces pour sauver son mobilier et le porta chez son beau-frère, un sieur ROBINE, qui demeure à quelques pas de là. A peine avait-il fini sa pénible tâche que la maison de dernier était entourée par les flammes et que le mobilier et maison furent détruits ; heureusement encore, il arriva à temps pour sauver son argent, mais chose étrange,

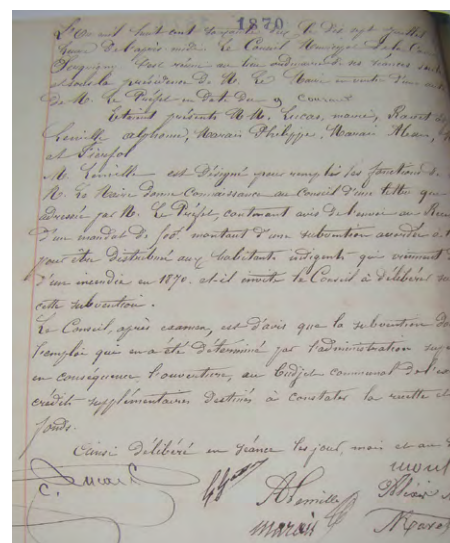


Photo du registre des délibérations du Conseil Municipal du 17 juillet 1870, précisant l'envoi d'une subvention accordée par M. le Sous-Préfet, destinée à aider les habitants de Serquigny touchés par ce terrible incendie.

sa maison a été respectée par les flammes.

Tout contribuait à augmenter cet incendie. Un porc, effrayé par le feu qui lui dévorait le dos, s'esquiva et alla se blottir dans un mas de paille tassée sous un hagar, dans une propriété voisine et communiqua le feu aux bâtiments adjacents.

On doit penser qu'après un désastre pareil la charité publique ne pouvait rester indifférente à tant de malheurs. Aussi avons-nous la satisfaction d'apprendre à nos lecteurs qu'une souscription vient d'être ouverte par les soins de M. le Maire de Serquigny, afin de secourir immédiatement les familles nécessiteuses qui viennent d'être dépouillées de leurs ressources. A la

nouvelle de cette souscription, M. le Préfet de l'Eure s'est inscrit pour une somme de 1000 frs et M. le Marquis de Croix pour une somme de 5000 frs.



Casque des sapeurs pompiers de Serquigny.



## Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



A l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918, la France avait rendez-vous avec son histoire. Les habitants de Serquigny se sont rassemblés et se sont recueillis avec respect à la mémoire des victimes de cette première guerre mondiale.

100 ans se sont déjà écoulés depuis ce jour, depuis ce 11 novembre 1918 quand un grand soupir de soulagement traversait la France. Après 4 interminables années de bruit, de fureur et de terreur, les armes se tassaient. Le bruit des canons laissait place à une vive clameur dans les tranchées, de villages à villages, le clairon ici, les cloches là annonçaient la fin de ce qui est resté dans le langage populaire, comme la Grande guerre.

Partout, on célébrait avec fierté la victoire de la France et de ses alliés. Mais partout aussi, on constatait le gâchis, on pleurait un père, un fils, un mari et partout on voyait défiler les mutilés et les gueules cassées.

Grande fut cette guerre, tant dans la diversité des théâtres d'opérations que par l'ampleur des pertes subies. 9 millions de morts, 1 400 000 en France, des blessés et mutilés par centaine de milliers, des combats atroces dans les tranchées pleines de boue, l'emploi de gaz de combat, des batailles héroïques comme celle de Verdun, la montée des taxis de la Marne auront marqué à jamais l'histoire de notre pays, de l'Europe et du monde. Beaucoup pensaient dans les gouvernements de l'époque, après la guerre de 1870 qui a vu les Prussiens occuper Serquigny, qu'il était nécessaire d'ar-

river à un nouvel affrontement pour assouvir les besoins de domination et faire rentrer les peuples dans le rang.

L'assassinat de l'Archiduc d'Autriche François Ferdinand fut le prélude et le prétexte au déclenchement de la guerre. En France Jean JAURES partisan de la paix, fondateur de l'Humanité fut lui aussi assassiné le 3 juillet 1914. L'un de nos groupes scolaires de Serquigny porte son nom.

L'Allemagne déclare la guerre à la Russie, puis à la France le 3 août, le même jour, elle envahit la Belgique, le 5 août, la Grande Bretagne entre à son tour en guerre. En quelques jours l'Europe entière s'est embrasée avec les conséquences humaines désastreuses, montant bien toutes les atrocités des guerres, les malheurs engendrés et l'ineptie de tels combats.

Enfin l'armistice qui met fin aux hostilités fut signée le 11 novembre 1918 dans un wagon à la clairière de Retonde près de Compiègne, puis vint le Traité de Versailles organisant le retour à la paix.

Hélas les conditions de cette paix portaient en elles les germes de la seconde guerre mondiale, où par un retour du destin, Hitler voulant encore plus humilier la France, fit signer la capitulation et la reddition de notre pays dans ce même wagon le 22 juin 1940.

Le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande prudence de la paix.

Nous savons avec quelle force, les nationalistes, les totalitaristes, peuvent faire basculer les démocraties.

Nous savons que l'Europe unie, rassemblée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais.



Vigilance, est le sentiment que doit nous inspirer l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

Cette commémoration à Serquigny a débuté devant le monument aux morts, samedi 10 novembre en fin d'après-midi, par le dépôt de 34 bougies allumées par les enfants des écoles en reconnaissance aux 34 Poilus de Serquigny morts pendant ce conflit.

Dimanche 11 novembre, elle s'est poursuivie et petits et grands ont partagé un grand moment d'émotion.

Les enfants des écoles ont lu des poèmes, énuméré les noms des poilus de Serquigny et chanté « la Marseillaise » ainsi que « En passant par la Lorraine ». L'appel aux Morts a retenti grâce à la présence de 3 musiciens.

La cérémonie s'est terminée par le salut aux porte-drapeaux.

M. Le Maire a remercié chaleureusement la présence des enfants, de leurs parents et il a salué le très bon travail des enseignants ainsi que celui de l'adjointe à la culture et son équipe.

Il a excusé le Président des Anciens Combattants, Michel LEFEVRE, pour son absence à cause d'ennuis de santé.

Il a salué la présence du Collectif et un groupe de migrants venus participer à la manifestation en signe de reconnaissance du pays qui les accueille. Il a remercié les musiciens qui ont donné un air solennel à la manifestation.

Dans la salle du Conseil, enfants, parents et anciens combattants ont pu prendre connaissance des arbres généalogiques des 34 jeunes de Serquigny morts pour la France. Cette exposition a été créée à partir des portraits réalisés par M. et Mme SALLET qui nous les ont gracieusement prêtés.





# Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Au moment de lire ce journal, ayons une pensée pour les Soldats de 14-18  
Citoyens de Serquigny « Morts pour la France »

## Emile AUGUSTIN 1891/1918

Incorporé au 144ème Régiment d'infanterie de Cherbourg. Gazé sur le front de la Somme, il est évacué à l'Ambulance de Vendeuil-Caply où il décède le 20 septembre 1918. Il était âgé de 27 ans et père d'un garçon.

## Joseph BANNIER 1887/1917

Il fait partie du 24ème Régiment d'infanterie de Bernay. Il meurt au combat le 1er juin 1917 à Laffaux dans l'Aisne. Il avait 29 ans.

## Arthur BIGARD 1889/1914

La mobilisation générale en 1914 rappelle Arthur au sein du 24ème Régiment d'infanterie de Bernay et il part immédiatement sur le front belge. Le 22 août la première bataille qui se déroule sur la ligne Leernes- Aderlues à une vingtaine de kilomètres de la frontière est terrible : 958 blessés, tués et disparus. Arthur est dirigé vers l'hôpital militaire de Piéton où il décède le lendemain. Il avait 25 ans.

## Jules CARRO 1889/1914

Jules est rappelé le 3 août 1914, au 24ème Régiment d'infanterie. Le 17 août, il sera sur le front en Belgique. Le 22 août, Jules meurt à la bataille d'Anderlues. Il avait 25 ans. Il est enterré à Carnières-Collarmont en Belgique.

## H. CHARDON

*Malgré de nombreuses recherches, aucun élément n'a été trouvé sur H.CHARDON, ni son prénom, ni sa date de naissance et décès, ni son histoire.*

## Georges CHARLEMAGNE (1887/1914)

Georges est rappelé à l'activité par suite de la mobilisation générale le 2 août 1914. Il fait alors partie du 43ème Régiment d'Artillerie. Blessé lors des premiers engagements dans la région de Berry- au-Bac (Aisne), il est évacué à l'hôpital de Versailles. Il décède le 27 octobre 1914. Il était âgé de 27 ans.

## Ernest CHAUVEL (1898/1918)

Il est incorporé dès ses 19 ans au 36ème puis au 7ème RI. Ernest disparaît le 31 mai 1918 à Tigny dans l'Aisne. Il n'avait que 20 ans. Son corps est inhumé dans le nécropole nationale de Ambleny dans l'Aisne.

## Georges COLOMBEL (1881/1918)

Le 2 août 1914, Georges est nommé au 4ème Bataillon d'Infanterie d'Afrique. Il s'illustre en Tunisie, puis rejoint le 3ème BILA sur le front en Champagne et en Belgique. Georges disparaît à Coulommès (Marne). Il avait 37 ans.

## Henri COSTIS (1892/1918)

Lorsque la guerre éclate, il est sous les drapeaux, soldat de 2ème classe au 365ème RI. C'est dans cette unité qu'il va combattre pendant toute la durée de la guerre. Il est tué le 29 août 1918 au combat de Vauxrot, au nord de Soissons dans l'Aisne. Son corps est inhumé dans la nécropole de Soupir 1.

## Ferdinand COUET 1885/1914

Il est rappelé sur le front début août 1914. Trois mois plus tard, Ferdinand participe à la bataille de la Somme avec le 124ème RI. Le 4 novembre 1914, au soir, l'assaut général est donné, mais le Régiment se replie. Cette journée est meurtrière, 639 tués ou blessés. Le soldat COUET fait partie de ces derniers. Il avait 29 ans. Son corps est inhumé dans la Nécropole Nationale de Montdidier.

## Maurice CUCU 1879/1916

A la mobilisation générale, Maurice doit rejoindre son régiment. En avril 1916, il appartient au 142ème Régiment d'infanterie territoriale et participe à la grande bataille de l'Argonne. Les 15 premiers jours d'avril sont terribles, sous le feu nourri de bombes, le régiment doit consolider sa position dans le secteur d'Esnes, près de Varennes. C'est dans ce secteur que Maurice décède le 16 avril 1916 tué par un éclat d'obus. Il allait avoir 37 ans.

## Joseph GORRY 1891/1918

A la mobilisation générale, il est affecté au 3ème Régiment d'infanterie colonial et participe aux batailles de Champagne (Argonne et Marne). En février 1916 son régiment est retiré du front et embarqué à Toulon à destination des Dardanelles, sur le Provence, paquebot transformé en transport de troupe. Joseph disparaît dans le naufrage de ce bateau, torpillé par les allemands en mer Ionienne, le 26 février 1916. Il était âgé de 29 ans.

## Jules GRENIER 1892/1915

Au début de la guerre, il fait son service militaire dans le 24ème RI et gagne à la fin mai 1915 le grade de Caporal. Il participe au combat du 5 septembre, devant le bois de la Folie à Neuville Saint Vaast (62). C'est au cours de cette bataille qu'il perd la vie. Jules n'avait que 19 ans. Son corps sera inhumé dans la nécropole nationale de Notre Dame de Lorette qui regroupe la majorité des tombes de soldats tués sur le front occidental.

## Pierre GUILLEMIN 1886/1915

Après son service en 1906 au 24ème RI, il est rappelé début août 1914 et gagne ses galons de sous-lieutenant début 1915. Sur le front notre officier est chargé des travaux d'organisation défensive du secteur Vaux-Fargny. En février de la même année, Pierre est blessé au bras par un éclat d'obus et meurt le 4 juin 1915 au combat de Neuville Saint Vaast après s'être héroïquement porté à la tête de sa compagnie.

## Ange HERVE 1891/1918

D'abord ajourné pour scoliose, il est affecté dans les services auxiliaires à la 3ème section de COA (commis, ouvrier militaire d'administration). Fin 1915 Ange passe au 4ème régiment des Zouaves. Il disparaît au combat de Conchy près du village d'Orvillers dans l'Oise, en avril 1918. Il avait 26 ans.

## Victor HEUTTE 1885/1916

Soldat 2ème classe, il est exempté en 1906 car il porte une cicatrice sous l'œil gauche mais en décembre 1914 il est déclaré bon pour le service armé et intègre le 4ème RI en juillet 1915. Il perd la vie un an plus tard en septembre 1916 à Boureuilles dans la Meuse dans la forêt d'Argonne. Il est inhumé à la Nécropole Nationale de la maison Forestière du Four aux Moines. Il avait 31 ans.

## Alexandre ISIDORE 1886/1914

A la mobilisation générale, il intègre les rangs du 224ème RI. Il est tué dès le début du conflit en octobre 1914, à la bataille de Maricourt dans la Somme. Il a 28 ans. Alexandre est inhumé à la Nécropole Nationale de Dompierre-Becquicourt (Oise).

## Colombe LEFEVRE (1883/1916)

En août 1914, il est rappelé pour servir au 24ème RI puis au 28ème RI. En septembre 1915 Colombe est blessé par balle à la cuisse. Après sa convalescence, il rejoint son régiment et participe à la grande bataille de Verdun. Colombe disparaît le 1er juin 1916 dans le secteur de Souville, au bois de la Caillette, Il avait 33 ans.

## Raymond LEVEILLE (1881/1918)

Malgré une atrophie de la jambe droite, Raymond est mobilisé en avril 1915 et passe au 74ème RI en août 1917. Il est sévèrement gazé dans le secteur de Verdun et autorisé à rejoindre sa famille. Il décède le 11 novembre 1918.

# Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

## Georges METAIS (1882/1914)

Faute de dossier, son parcours militaire est méconnu. Sa mort est fixée au 24 septembre à Loivre (Marne). Dans les journaux de marche et opération du 24 RI, on peut lire à cette date : deux bataillons doivent reprendre le village de Loivre. Ces bataillons s'approchent, mais sont soumis à un tir violent et ne peuvent atteindre leur objectif. Durant cette journée 410 hommes sont tués. Georges est parmi ces victimes. Il avait 32 ans.

## Félix MONNIER (1887/1914)

A la mobilisation générale, il est affecté au 224ème RI de Bernay. Dès la fin du mois d'août, ce régiment participe aux opérations du front belge, puis à la bataille de la Marne durant la première quinzaine de septembre avant d'être déplacé dans le secteur de Maricourt (Somme). Le 13 décembre, Félix fait partie d'un groupe de 10 hommes qui essuie une fusillade ennemie, 9 soldats tombent. Son corps ne sera pas ramené. Il avait 27 ans.

## Léon PAINTURIER 1880/1915

Dispensé de service pour faiblesse, il n'échappe pas à la mobilisation générale le 11 août 1914 et rejoint le 129ème RI. Cette unité participe à la grande offensive de septembre 1915 en Artois sous les ordres du Général FOCH. Blessé au genou par un éclat d'obus, il décède le 28 septembre 1915 à Haute Avesnes (62). Léon avait 35 ans. Il est inhumé dans le cimetière de notre commune.

## Georges PEAUGER (1887/1915)

A 20 ans Georges s'engage dans l'armée mais il est réformé en 1908 pour faiblesse générale. En 1914, il est reconnu apte et incorporé au 94ème RI. Il arrive au front en février 1915 et disparaît lors de la deuxième bataille de Champagne le 25 septembre 1915. Il était âgé de 28 ans.

## Oscar PEAUGER (1889/1915)

A la mobilisation générale Oscar rejoint le 25ème RI. Cette unité participe tout d'abord à la campagne belge, puis aux batailles de la Marne, de Champagne et de l'Artois. A la mi-août 1915, c'est en Argonne que le 25ème RI combat au bois de gruerie. Oscar disparaît le 19 août 1915. Il avait 26 ans.

## Lucien PINARD 1895/1915

Affecté au 319ème RI, Lucien reste dans le même secteur Neuville Saint et Ecurie. Le 26 mai 1915, c'est la guerre des boyaux : on y combat de barrage en barrage. Lucien est tué le 31 mai 1915 lors d'une bataille qui en un seul jour fait 35 tués ou disparus et 81 blessés. Il était célibataire et n'avait pas encore 20 ans.

## Alexandre PINCHON (1889/1916)

En août 1914, il est affecté au 43ème Régiment d'artillerie de campagne. Ce régiment participe à de très nombreuses et glorieuses batailles. Le 21 avril 1916, la batterie a pris position sur la crête de Fleury, position bombardée en permanence par l'artillerie allemande. A 18h30, un obus de 150, vient frapper la plate-forme où se trouve le peloton. Alexandre est tué ainsi que 8 autres de ses compagnons. Il avait 26 ans.

## Alexandre ROGER (1878/1915)

A la mobilisation générale, il rejoint le 21ème RI Coloniale. En septembre 1915, cette unité participe à la bataille dénommée « La main de Massiges. Située à l'est de Reims, cette région est fortement fortifiée par les ennemis. Du 25 au 28 septembre 1915, se déroule une avancée importante de l'armée française au prix de lourdes pertes : 36 officiers et 1600 hommes tués ou blessés. Alexandre disparaît le 25 septembre 1915. Il avait 37 ans.

## André ROUSSEL (1896/1917)

Il n'a pas encore 19 ans lorsqu'il est incorporé au 5ème RI de Falaise. Il est affecté par la suite au 36ème puis au 146ème RI. Ce régiment est engagé dans l'offensive Nivelle d'avril 1917 qui porte le nom du nouveau Commandant en chef des armées. Les combats qui se développent près du Chemin des Dames sont très lourds en vies humaines. Les alliés perdent 350 000 hommes (morts ou blessés). André disparaît le 14 avril 1917, à 21 ans.

## Henri ROUSSEL (1893/1914)

Le service militaire l'affecte à Caen au 43ème Régiment d'Artillerie. Dès l'ordre de mobilisation générale, ce régiment participe à la bataille de Charleroi. Et début septembre 1914 à la première bataille de la Marne. Blessé le 14 septembre par un éclat d'obus, il est dirigé vers l'hôpital de Limoges où il décède le 23. Il avait 21 ans.

## Emmanuel RUTER (1888/1916)

Emmanuel vit à Serquigny avant la mobilisation générale. Le 6 septembre 1916, il participe avec le 1er Régiment de Zouaves aux combats de Confrécourt (Aisne) où il est tué. Il avait 28 ans.

## Armand SANSON (1890/1915)

Il est appelé le 3 août 1914, jour de la mobilisation Générale et affecté au 24ème RI de Bernay. En septembre 1915, celui-ci est engagé dans la bataille de l'Artois. Le 3ème bataillon auquel appartient Armand mène une lutte acharnée à la grenade, pas à pas de barricade en barricade dans le secteur du Bois de la Folie. Armand est tué le 27 septembre 1918. Il avait 25 ans.

## Georges SAUVALLÉ (1897/1918)

Il est mobilisé malgré une blessure invalidante au bras. Il est affecté dans différents régiments. Georges se distingue une première fois en juillet 1918 comme tireur d'élite en infligeant des pertes sévères à l'adversaire. Puis à Vézilly dans l'Aisne, d'une bravoure réputée est mort glorieusement le 1er octobre 1918.

## François VALLIER (1886/1914)

Un an après son mariage, c'est la mobilisation générale, il rejoint le 159ème RI. Début octobre le 159ème RI participe à la défense de la ville d'Arras (bataille de la Somme) afin d'arrêter l'avancée allemande. Le 22 octobre 1914, le caporal François VALLIER est tué à Blangy Saint Laurent. Il était âgé de 28 ans.

## Raoul VATINEL (1894/1914)

Raoul est incorporé au 1er Régiment de Marche d'infanterie Coloniale 4ème bataillon. Mi-septembre ce régiment est dirigé vers le front de la Somme. Le 21 décembre 1914, ordre est donné de reprendre un village. La bataille est terrible, les soldats sont pris entre les feux nourris des allemands et les ratés de l'artillerie française. Le corps de Raoul ne sera retrouvé que le 8 avril 1915. Il avait juste 20 ans.





# Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Au cours du mois de novembre, à l'occasion de la commémoration du centenaire de la « Grande Guerre » la médiathèque a accueilli une exposition de cartes postales et d'objets de cette période. Cette collection a

été gracieusement prêtée par M. Joël HUARD Président de l'A.L.C. Etaient également présentés des objets ayant appartenu au grand-père de M. COPIN habitant à Serquigny.



Le dimanche 25 novembre 2018, le spectacle de « La Compagnie Compartiment 7 » intitulé « Larmes de guerre » nous a plongé directement au cœur de la guerre depuis l'ordre de mobilisation jusqu'à l'Armistice. Ce spectacle interprété par de jeunes comédiens accompagnés de jeunes musiciens a ravi le public venu nombreux à la salle des Fêtes.



Du 26 novembre au 3 décembre enfin, l'expo sur la « Grande Guerre » prêtée par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) en partenariat avec les anciens combattants de Serquigny, nous a permis d'avoir un aperçu général sur l'événement le plus meurtrier du XXème siècle.



La Médiathèque de Serquigny est désormais dirigée par Marion VICAIRE, Responsable et Florian PRIEUR adjoint sous la houlette de l'adjointe à la culture responsable en tant qu'élue.

**Les Horaires de la Médiathèque ont changé !**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, elle est ouverte les lundis et mardis après-midi de 16h30 à 19h00. Les autres jours cela reste inchangé 16h30-18h00.

Pendant les vacances scolaires, elle est ouverte tous les jours de 10h à 12h.



**Le portage de livres à domicile est revenu dans notre commune.**

Si cela vous intéresse n'hésitez pas à vous faire connaître aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

Ce service s'adresse essentiellement aux serquignais de plus de 65 ans et aux personnes se trouvant dans l'incapacité de se déplacer (maladie, handicap, grossesse difficile).

**● Que s'est il passé au cours du dernier trimestre 2018 ?**



**De fin août au 8 septembre** : l'association Loisirs et Culture proposait une exposition de photos intitulée « du 6 juin au 25 août 1944 »

**Depuis le 16 septembre**, les personnes qui le souhaitent, peuvent jouer ou apprendre à jouer aux échecs dans la salle expo de la Médiathèque.



Le club créé par Michel CHMIELINSKI joueur chevronné compte déjà 20 adhérents hommes et femmes qui viennent chaque lundi de 14h à 19h s'exercer à une stratégie de jeu qui n'a d'égal que le plaisir de surprendre son adversaire et de le battre « échec et mat ». N'hésitez pas à rencontrer Michel, le lundi après-midi.

**A partir du 22 septembre** : plus de 750 livres, CD et DVD pour enfants et adultes ont été mis à votre disposition suite à un échange de documents avec la Médiathèque Départementale.

**Le mercredi 26 septembre de 15h à 16h**, la Médiathèque vous proposait de partager un moment de détente absolu à l'occasion d'une sieste contée dans ses locaux.

**Le lundi 22 octobre de 18h30 à 20h30**, c'était un « Bar à Histoires » qui vous était offert où vous pouviez déguster une carte d'albums sélectionnée par nos bibliothécaires



autour de douceurs et un petit verre de l'amitié.

**Le vendredi 23 novembre**, il est fort dommage que nombre d'entre vous ayez loupé « Le film documentaire de Jarmila BUZKOVA » sur une femme d'exception « Latifa, une femme dans la République ». Le débat qui a suivi la projection du film fut très enrichissant.



**Le mercredi 28 novembre**, la Médiathèque recevait M. Jean-Louis DESTANS Député européen qui venait nous parler de l'Europe et de son fonctionnement. Conférence suivie d'un débat très intéressant.

**Le samedi 8 décembre**, nous avons décidé de promouvoir une artiste locale, auteur compositeur interprète « Hora Blue » au cours d'un concert Pop'Rock. Concert très intimiste d'une jeune artiste, qui au travers de ses compositions, raconte sa vie de jeune adulte, ses cassures, ses interrogations, son renouveau. Merci aux personnes qui nous ont fait l'amitié de venir l'encourager.



**Les 10 et 11 décembre** Micheline LESUEUR s'est invitée à la Médiathèque pour réjouir les enfants du groupe scolaire de ses contes. Les enfants des écoles ont fort apprécié les contes de Noël.



**La Médiathèque et le Téléthon**

La Médiathèque a participé en partenariat avec la commune de Beaumont le Roger au Téléthon 2018. Les habitants de Serquigny pouvaient contribuer à cette action caritative en achetant 1 € un pompon qui servait à décorer un veau qui allait transhumer avec tout un troupeau sur France 2, le 7 décembre au cours de l'émission du Téléthon. Chaque pompon donnait droit à un ticket de tombola. Merci aux personnes qui ont répondu présentes. L'équipe de la Médiathèque a décidé dans la mesure du possible de programmer tous les mois un événement culturel soit dans la Médiathèque, soit dans la salle expo. Nous ne saurons trop vous recommander de consulter la programmation des événements qui sera distribuée courant janvier dans vos boîtes aux lettres et le site internet de la commune.





## Noce d'or de M. et Mme HUCHELOU



Ils se sont mariés le 3 août 1968 à Cossé le Vivien dans le département de la Mayenne. 50 ans plus tard, Yveline et Michel Huchelou ont renouvelé leurs engagements devant M. le Maire de Serquigny, leurs enfants (Jérôme et Cyrille), leurs petits-enfants (Marion et Alexis). Ils se sont rencontrés chez des amis communs à Freneuse sur Risle en 1967. Après le mariage, ils s'installent à Surennes, puis à Nanterre ensuite à Rueil Malmaison, puis à Bezons. Venant en vacances à Serquigny, ils ont décidé en 2006 de s'y installer.

Michel, Ancien Combattant en Algérie et Yveline faisant partie du bureau des Anciens Combattants à Serquigny, participent activement aux cérémonies. Yveline s'occupe également du Club de Patchwork. Un dévouement et des activités saluées par M. Le Maire.

## Repas des anciens



Le dimanche 7 octobre 2018, avait lieu le repas des anciens des communes de Serquigny et Launay. Ce banquet a regroupé 189 convives à la salle des fêtes de Serquigny. Le service était assuré comme d'habitude par les élus et leurs conjoints accompagnés par notre prêtre, le Père Christophe ROURE. Le repas fut confectionné par Calleville Traiteur et l'animation musicale assurée par le groupe Paris Guinguette.

Les doyens de cette journée ont été mis à l'honneur, M. Yves HUCHON et Mesdames Paulette BOUQUET (Serquigny) et Andrée LACOURTE (Launay).



## L'association des ACPG-CATM – TOE et Veuves de Serquigny

### ● Journée Déjeuner Spectacle

Le jeudi 27 Septembre, 43 adhérents et conjoints de l'association des Anciens Combattants ont participé à un déjeuner Spectacle au Star Paradise Cabaret-Music-hall à Gisors.

Un show de 2h dans un univers magique et féerique, dans un monde de strass et de paillettes. Une revue digne des grands cabarets. Sans oublier le ventriloque qui a fait participer les personnes du groupe et les chanteurs qui ont fait revivre les artistes disparus.

Les participants étaient tous satisfaits de cette bonne journée passée ensemble.



### ● Une assemblée Générale très émouvante



De nombreux anciens combattants, membres de l'association ainsi que les maires des communes de Fontaine l'Abbé, Launay et Serquigny étaient présents pour témoigner leur sympathie à Michel LEFEVRE, le 20 novembre dernier dans la salle annexe de la Médiathèque à l'assemblée générale de l'association des Anciens Combattants Section de Serquigny. Michel pour des raisons de santé, a décidé de passer la main et de laisser sa place de Président de l'association. A cette occasion, Messieurs les Maires ont tous souligné son engagement et son dévouement au sein des Anciens Combattants depuis plus de 50 ans avec la complicité et le soutien de Gisèle. Nous souhaitons à Michel que sa santé s'améliore rapidement et de continuer à passer des moments très agréables avec sa passion du jardinage.

*Composition du nouveau bureau :*

Président honoraire : M. Michel LEFEVRE  
 Président : M. Jean YKEMA  
 Secrétaire : M. Louis PORCHAT  
 Trésorier : Claude COLLIAUX  
 Secrétaire adjoint : M. Jacques SALLÈS

**Membres :**  
 Mme Yveline HUCHELOU  
 Mme Monique RAME  
 Mme Yvette RÉSUCHE  
 M. Pierre GUERNON  
 M. Jean RABALLAND

## L'association UNRPA

Comme tous les ans, l'association a organisé plusieurs sorties en 2018. La toute première s'est déroulée le mardi 15 mai 2018. Les adhérents s'étaient donnés rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes pour prendre le bus en direction de la Mayenne. Un déjeuner de qualité les attendait au restaurant " Le Beau Rivage " puis embarquement sur le bateau "Pays de la Mayenne" pour une croisière commentée et rejoindre la ville de Mayenne, jolie petite cité médiévale où quartier libre



était donné au groupe avant de reprendre le bus direction Serquigny. Une agréable journée très ensoleillée passée et remerciements à toutes les personnes présentes ce jour là.

Pour la seconde sortie, le voyage s'est révélé plus long... Une vingtaine de personnes adhérentes ou non adhérentes au club ont pris le bus en direction de l'Espagne pour un séjour de 6 jours/5 nuits sur la Costa Brava !!!

L'association organisait pour la première fois ce genre d'excursion et après beaucoup de retours positifs, plusieurs personnes demandent déjà de refaire un voyage de ce type. Alors peut être à bientôt pour une nouvelle destination ...

Pour la troisième, direction au Cadran à Evreux en covoiturage pour assister à un spectacle

de chants et de danses de différents pays, une belle invitation au voyage. Tout le monde a apprécié ce formidable spectacle haut en couleurs.

L'association est ouverte à toutes les personnes qui voudraient venir passer de bons moments en compagnie des autres membres, tous les vendredis de 14h à 18h, venez leur rendre visite...

## Le club de l'Age d'Or

Le club compte 49 adhérents qui se réunissent à la médiathèque tous les jeudis après-midi de 14h à 16h. L'objectif, passer un bon moment ensemble en jouant aux cartes, domino, triamino ou rummikub, sans oublier de partager le goûter.

L'année 2018 fut riche en activités et sorties pour les membres du club :

- deux déjeuners au restaurant " La table de Tom " au Neubourg,
- participation à la journée de la Forme à Thiberville (rassemblement de clubs d'Anciens de la région),
- un voyage fin juin, à La Michaudière, ferme typique du Bocage Normand située près de Bagnoles de l'Orne au milieu d'un très beau verger de poiriers centenaires. Avec au programme, un spectacle équestre autour des

chevaux de trait et un succulent déjeuner au cœur d'une ancienne



grange à foin, avec une ambiance chaleureuse et une cuisine où s'expriment les saveurs de notre terroir.

- Participation au marché de Noël de Serquigny pour y vendre des décorations, tricots et confitures.

Le programme des sorties pour l'année 2019 n'est pas encore établi, mais l'association a déjà quelques idées, comme l'organisation d'un voyage, quelques sorties au restaurant ainsi que la participation à la journée de la Forme.

## Association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Serquigny et de ses environs

Beaucoup d'émotions régnaient dans la salle de la médiathèque fin novembre, c'était la dernière assemblée générale de l'ADMR présidée par Mme JOLY qui pour des raisons de santé a souhaité passer le relais. L'ADMR de Serquigny et de ses environs gère 10 communes, emploie 16 intervenantes, pour une grande partie à temps partiel. L'ADMR est intervenue pour 9 565 heures en 2017 et une progression de 9% des heures effectuées est à noter pour 2018.

L'association intervient pour des besoins de ménage, de courses, ou auprès des personnes handicapées en grand manque d'autonomie.

Merci à Mme JOLY pour son dévouement au sein de l'association pendant de nombreuses années.

Mme Danièle VIVIEN devient la nouvelle présidente de l'association.

Elle reprendra les visites au domicile des bénéficiaires

et annonce la mise en place d'une permanence une fois par mois pour recevoir et aider les demandeurs pour la constitution de dossiers d'aides qui permettent de solliciter la prise en charge par le Conseil Départemental ou les caisses de retraites.

*Nouveau bureau :*

Danièle VIVIEN Présidente  
 Josiane JOLY Vice Présidente  
 Muriel LEFEBVRE Trésorière  
 Germaine FLEURY Secrétaire

En cas de besoin contacter Mme VIVIEN : 06 14 98 07 46

**Permanence 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 10h à 12h à la mairie**





## Les 10 kms de Serquigny

Organisée par la Commission des sports de la Commune, la course pédestre "Les 10 kms de Serquigny" a eu lieu le dimanche 14 octobre 2018. Sous un soleil inespéré, 122 coureurs venus de toute la Normandie ont participé à cette course. Une grande satisfaction pour l'organisation puisque c'est 16 coureurs de plus que l'édition 2017. Rapidement après s'être élançé, le peloton s'est étiré et à la fin du 1<sup>er</sup> tour de course, trois coureurs, deux du "Club Triathlon Pays du Neubourg" et un du club " Les coureurs de Sées" prenaient le commandement de l'épreuve. Au fil de la



course, le trio de tête augmentait son avance et c'est à l'amorce du dernier kilomètre dans la descente du stade que le vainqueur plaçait une accélération et faisait la différence. La victoire revenait à Florian ZAKOÏC du TP Neubourg, Senior homme en 36'50. La 1<sup>ère</sup> de la catégorie féminine était Solène BILLARD catégorie Espoir, qui a parcouru les 10 kms en 42'33. Le doyen de la course, Paul CHAUVELIN, 75 ans du Club de Gaillon, qui nous fait l'amitié de venir chaque année aux 10 kms de Serquigny a terminé la course en 1h 00 et 36 secondes. Cette course qui est la 12<sup>e</sup> étape du Challenge Bitume 27 a mobilisé une nouvelle fois les conseillers municipaux, le comité des Fêtes ainsi que de nombreux bénévoles. Merci aux coureurs pour leur participation et aux nombreux bénévoles pour le succès qu'a remporté cette course.

## Les jeunes sportifs mis à l'honneur

Le mercredi 4 juillet, M. Le Maire et les membres du Conseil Municipal ont accueilli à la mairie les jeunes sportifs qui par leurs résultats et leurs engagements dans leurs clubs, ont été les ambassadeurs de Serquigny dans toute la région pendant la saison 2017/2018.

A cette occasion ont été mis à l'honneur :

**Dylan LECORF** : Licencié au club de pétanque de Serquigny, champion de l'Eure de Pétanque et sa participation au championnat de France à Caen les 25 et 26 août.

**Kylian LECORF** : Licencié au club de pétanque de Serquigny, Vice -Champion de ligue de Normandie et Champion de l'Eure.

**Richard ROUSSEL et Brian FERRON** : Vététistes, licenciés à l'Entente Cycliste de Serquigny et récompensés pour leurs engagements dans leur club.

**Les jeunes footballeurs catégorie U15** du Football Club Serquigny-Nassandres champions Départemental 2<sup>e</sup> division en phases 1 et 2<sup>e</sup> en phase 2, de la 1<sup>ère</sup> division de district sur la saison 2017/2018.



## Le Club GV de Serquigny



**LE SPORT, IL Y A MILLE FAÇONS...ET MILLE RAISONS DE LE PRATIQUER !  
LE CLUB GV SERQUIGNY VOUS ACCUEILLE TOUT AU LONG DE L'ANNEE.**

Vous n'avez pas fait de sport depuis plusieurs années, aucune importance. L'essentiel est de démarrer. Notre animatrice, notre animateur font le point avec vous avant de débiter. Chacun et chacune va à son rythme et les efforts ne doivent pas vous faire souffrir ! Au fil des séances vous

gagnez en souplesse. Les progrès arrivent vite ainsi que le plaisir de poursuivre les bienfaits de chaque séance.

### DEROULEMENT D'UNE SEANCE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Effectués seul ou à 2, les exercices rythmés en musique favorisent la détente, la convivialité et la bonne humeur.

Après quelques minutes d'échauffement cardio pour se mettre en marche, des séries d'exercices d'assouplissement et de renforcement musculaire variés sont proposés par l'animatrice, l'animateur.

Mémoire et équilibre sont également sollicités. Travail du haut du corps, bras/épaules puis les jambes et les fessiers pour terminer avec les abdos... En fin de séance les étirements pour éviter les courbatures, et la relaxation pour repartir détendu.

**EQUILIBRE, COORDINATION, TONUS MUSCULAIRE, SOUPLESSE, ENDURANCE  
VENEZ VOUS TESTER !**



## L'Entente Cycliste de Serquigny (ECS)

L'Assemblée générale de l'EC Serquigny s'est déroulée le samedi 17 novembre 2018. Comme chaque année, les élus de la commune étaient présents pour apporter leur soutien au Club.

Quelques changements sont à noter au sein du bureau 2018 de l'association.

Un nouveau Président : Mickael FLICHER

Vice-Président : Didier DESCHAMPS

Secrétaire : Gérald GARDIEN

Secrétaire-Adjoint : Pierre MONFORT

Trésorier : Hubert DAVID

Trésorier-Adjoint : Michel FOURNIER

En avril 2018, le club a organisé à Serquigny une course sur route avec la participation de 78 coureurs (39 D1/D2 et 39 D3/D4).

Le 26 août 2018, l'ECS organisait la 9<sup>e</sup> Risle Charentonne VTT.

Les 367 amateurs de VTT, record battu pour cette édition, avaient le choix de leur parcours 23/41/54 kms selon leurs états de forme après les vacances. Après de belles côtes comme celle de l'église de Nassandres à 15 %, des passages en forêt, des ponts à traverser, des parties techniques, des montées, des descentes, les visages étaient fatigués à l'arrivée mais tous les participants étaient heureux d'avoir fait une belle rando.

**Le club organisera 2 épreuves à Serquigny en 2019** : Une course sur route le 14 avril et le 25 août la 10<sup>ème</sup> édition de la Rando VTT à Serquigny.



## Le Club Sportif de la Charentonne (Pétanque)

**Les excellents résultats du Club de Pétanque de Serquigny !** Avec ses 110 licenciés le club a obtenu en 2018 d'excellents résultats dans plusieurs championnats.

Début mars, 2 équipes du club se sont qualifiées et évoluent maintenant dans le Championnat Régional.

Toujours en mars 2018, l'équipe constituée d'Yves BATAILLE, Patrick CARRE et Marco BINET devenait Vice - Champion de

l'Eure catégorie Vétérans en étant finaliste du tournoi du Neubourg sur 97 équipes engagées.

Chez les jeunes, Dylan est devenu champion de l'Eure de Pétanque et a



participé au championnat de France à Caen les 25 et 26 août dernier.

Kylian est devenu Vice - Champion de ligue de Normandie et Champion de l'Eure.

Le 17 novembre, le club a également participé au Téléthon en organisant un concours de pétanque en doublette. A cette occasion 345 € ont été recueillis au profit de cet événement caritatif.

Pour tous ceux qui seraient éventuellement intéressés à pratiquer la pétanque, les entraînements sont les lundis, mercredis et vendredis après-midi de 14 h à 19 h. N'hésitez pas à venir les rejoindre.

**Date à retenir** : Le club organise un loto le vendredi 5 avril 2019 à la salle des Fêtes de Serquigny.

## Le football club de Serquigny-Nassandres

Le club compte 290 licenciés, ce qui le place comme l'un des plus importants du secteur. Il est le 18<sup>e</sup> club du district de l'Eure sur 121 clubs par le nombre de licenciés inscrits. Les objectifs principaux du club pour la saison 2018-2019 sont de développer l'identité locale, fidéliser ses effectifs, favoriser l'évolution avec l'effectif actuel. Un des gros enjeux est de préparer à la formation d'équipes féminines pour la saison 2019-2020. Le club est actuellement structuré pour accueillir toutes les jeunes filles désireuses de rejoindre le club dès à présent. (Renseignement : Héloïse BARBEY 06 34 31 82 62).

La formation des éducateurs, l'épanouissement et la progression des joueurs sont les préoccupations majeures

du club, mais aussi véhiculer une image positive par les comportements sur le terrain, le respect des adversaires et des arbitres.

**La Leclerc Risle Cup /Tournoi U11 /Prochaine édition les 4 et 5 mai 2019**

Les 16 équipes professionnelles et les 16 clubs amateurs qui participeront à la prochaine édition de la Leclerc Cup sont maintenant connues par le Comité d'organisation. Elles seront dévoilées le 1<sup>er</sup> mars 2019 lors du tirage au sort au Centre Leclerc de Menneval.

Promis, pour son 5<sup>e</sup> anniversaire, il y aura encore des grosses affiches sur les terrains de Nassandres-sur-Risle.

Entrée gratuite – restauration sur place



**YOGA** L'association "Art de vivre" propose des cours de Yoga tous les mardis de 15h30 à 16h30 à la salle des Fêtes .

A tous ceux qui veulent se donner la chance de s'accorder un moment de répit ! Se donner un rendez-vous avec la détente du corps et du mental, tout en assouplissant et tonifiant le corps.

Le Yoga de l'énergie est adapté à tous les jeunes de 7 à 77 ans

Pour tous renseignements : Mme DUVAL Françoise Professeur agréé 02 32 46 31 79 ou 06 03 03 42 13

**ZUMBA**

Si vous souhaitez, transpirer, bouger et danser en

vous amusant, vous pouvez rejoindre les cours de ZUMBA pour adultes chaque mercredi de 19 h à 20 h à la salle des Fêtes de Serquigny !

Renseignements : Gaëlle 06 58 07 17 78







## Horaires d'ouverture de la mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	Fermée
Après-midi	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	Fermée

62 rue Max Carpentier 27470 SERQUIGNY  
Tél. : 02 32 44 10 15 Fax : 02 32 44 76 84 Email : [mairie@serquigny.fr](mailto:mairie@serquigny.fr)

### ENVIRONNEMENT

Pour toutes informations concernant le ramassage des ordures ménagères et des déchets recyclables, nous vous invitons à consulter le site internet de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

La collecte des ordures ménagères sur Serquigny se fait uniquement le vendredi matin et un vendredi sur 2 pour la collecte des déchets recyclables.

#### Ouverture de la déchetterie de la Communauté de Communes

##### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Lundi : Fermée

Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Jeudi : 14 h - 17 h

Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

##### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Lundi : 14 h – 18 h

Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Jeudi : 14 h - 18 h

Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

### SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUX

#### Ecole maternelle Louis Pergaud

Mme CRETOIS 02 32 44 12 00

#### Ecole élémentaire Louise Michel-Jean Jaurès

Mme DESPRES 02 32 44 15 89

#### Garderie périscolaire 02 32 46 46 91

ouverte de 6 h 45 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30

#### Cantine scolaire 02 32 44 14 00

Véolia Eau Beaumont le Roger 0 969 395 634

EDF GDF Bernay 0 972 675 027

Dépannage Gaz 08 00 47 33 33

#### Bureau de poste 02 32 43 76 10

Ouvert au public du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h,

sauf le mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h

Départ du courrier en semaine à 16 h, le samedi à 12 h

#### SNCF renseignements tel: 36 35

contact TER tel : 0 800 801 801

Facebook : @ter normandie

Site Internet :

<https://www.ter.sncf.com/normandie>

Guichet de la gare de Serquigny

ouvert du lundi au vendredi

de 6h30 à 12h15 et de 12h40 à 18h50 ;

le samedi de 6h30 à 11h45 et de 12h55 à 19h15 ;

le dimanche et les jours fériés

de 10h à 13h15 et de 15h à 19h45

(sous réserves de modifications par la SNCF)



### Permanence du Secours Populaire

au sous-sol de la mairie tous les samedis  
de 9 h 30 à 11 h 30 sauf au mois d'août.

## SANTÉ

### Médecine générale

Dr BOURGEOIS  
5, rue de Normandie 02 32 44 10 05

Dr DESEINE  
35, rue Max Carpentier 02 32 25 59 39

### Infirmières

Mmes BACKX, LUCAS, MUTTI, QUENTIN,  
33, rue Max Carpentier 02 32 46 51 34

### Kinésithérapeute

M. WOJDYLO  
15, rue de Normandie 02 32 44 61 83

### Taxis – ambulances Serquigny

1, rue de Picardie 02 32 44 10 69

### Pharmacie

Mme MONTRON  
1, Rue Max Carpentier 02 32 44 14 75  
Ouvverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de  
14 h à 19 h 30, fermeture à 18 h 30 le samedi

### Numéros d'urgence :

Pharmacie de garde : 3237  
Médecin de Garde : 116.117



### Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) :

Aides ménagères pour les personnes âgées,  
travailleuses familiales pour les mères de  
famille, auxiliaires de vie pour les handicapés,

Renseignements :

Mme VIVIEN Présidente 06 14 98 07 46

### La Médiathèque

Tel : 02 32 47 41 62  
Responsable :  
Marion VICAIRE  
Responsable adjoint :  
Florian PRIEUR



### Nouveaux Horaires d'ouvertures

#### Périodes scolaires :

Lundi : 16h30-19h  
Mardi : 16h30-19h  
Mercredi : 10h-12h/14h-18h  
Jeudi : 16h30-18h  
Vendredi : 16h30-18h  
Samedi : 10h-12h/14h-17h

#### Vacances scolaires :

Lundi : 10h-12h00/16h30-19h  
Mardi : 10h-12h/16h30-19h  
Mercredi : 10h-12h/14h-18h  
Jeudi : 10h-12h/16h30-18h  
Vendredi : 10h-12h/16h30-18h  
Samedi : 10h-12h/14h-17h



### Intercom Bernay Terres de Normandie

299 rue Haut des Granges 27300 Bernay  
Tél. : 02 32 43 50 06

Mail : [accueil@bernaynormandie.fr](mailto:accueil@bernaynormandie.fr)

### Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

41 rue Jules Prior 27170 Beaumont le Roger  
Tél. : 02 32 45 47 85

POMPIERS ..... 18  
GENDARMERIE ..... 17  
SAMU ..... 15

### Pour les Possesseurs de portables

Composer le ..... 112  
SAMU SOCIAL ..... 115  
Allo Enfance Maltraîtée ..... 119

### Centre d'information

Droits des Femmes ..... 02 32 33 44 56

## TOURISME LOISIRS

Gîte d'étape de Serquigny : informations et  
réservations à la mairie de Serquigny

Tennis-municipal : inscriptions et réservations  
auprès de M. Eric LEFEBVRE (02 32 44 17 64)

Ce 43<sup>e</sup> numéro de « vivre à Serquigny », tiré à 1250 exemplaires est  
distribué gratuitement aux habitants de la commune.

Il a été réalisé par les membres de la Commission Information.  
Toute correspondance et toute proposition d'article sont à adresser  
en mairie à l'attention d'Eric LEFEBVRE.



